



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 16 décembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Création d'une nouvelle agence de recherche sur les maladies infectieuses et émergentes, sous les tutelles du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et du ministère des Solidarités et de la Santé.

Afin de renforcer la recherche biomédicale sur les maladies infectieuses émergentes et de mieux armer scientifiquement la réponse publique à l'épidémie de COVID-19, une nouvelle agence de recherche sur les maladies infectieuses émergentes verra le jour, au sein de l'Inserm, au début du mois de janvier 2021.

Combinant l'expertise scientifique et la réactivité du consortium Inserm-REACTing avec l'expérience et la capacité opérationnelle de l'Agence nationale de recherche sur le sida et les hépatites virales (Anrs), la nouvelle agence sera dédiée à la coordination et au financement de la recherche scientifique sur les maladies infectieuses émergentes, sur le sida, les infections sexuellement transmissibles et sur les hépatites virales.

Dès janvier 2020, l'Inserm s'est appuyé sur le consortium REACTing afin de structurer et d'accélérer la recherche sur la Covid-19, par l'identification rapide des thématiques de recherche prioritaires : suivi des populations infectées et diagnostic, modélisation épidémiologique, stratégies thérapeutiques et vaccinales. REACTing s'est ainsi avéré être l'acteur de référence de l'animation scientifique contre la Covid-19, facilitant le partage d'informations et encourageant la mise en place de bonnes pratiques de recherche. En parallèle, les ressources et l'expérience de l'ANRS ont été fortement mobilisées, par le financement d'un appel à projets exceptionnel avec les pays du Sud, complémentaire des appels à projets de l'ANR, et par la mise à disposition de personnel spécialisé.

Pour lui permettre une coordination efficace de la recherche sur les maladies infectieuses émergentes, la nouvelle agence associera les forces de ces deux entités, conjuguant ainsi une activité de programmation scientifique adaptée et une capacité opérationnelle à lancer et gérer des appels à projet.

Au sein de l'Inserm, en lien avec les partenaires de l'Alliance pour les sciences de la vie et de la santé (Aviesan), les missions de la nouvelle agence seront articulées autour de trois grands axes : la coordination de la recherche et l'animation scientifique, la mise en place d'un processus fluide d'autorisations réglementaires pour les recherches sur la Covid-19 et sur les maladies infectieuses émergentes impliquant la personne humaine, et le soutien des laboratoires et infrastructures de recherche. La nouvelle agence interviendra en coordination et complémentarité des actions de l'ANR et s'inscrira dans le futur portail national commun des appels à projets. Les activités de l'ANRS de financement et de coordination de la recherche sur le VIH-Sida, les IST et les hépatites virales seront intégralement reprises par la nouvelle agence. Pour faciliter sa mise en place, un budget de lancement permettant notamment de couvrir la hausse des frais de fonctionnement sera alloué par le MESRI dès décembre 2020.

La nouvelle agence débutera ses activités scientifiques dès le début de l'année 2021, avec le financement de ses premières actions et l'installation de ses collectifs d'experts pour l'animation de la recherche.

« Je salue la création de cette nouvelle agence bâtie pour mieux affronter les défis de demain liées aux pathologies infectieuses. L'ouverture sur la société civile, les milieux associatifs, les réseaux de soins et de recherche, qui a fait la richesse de l'ANRS, est un atout qu'il faudra cultiver au sein de cette nouvelle structure tout comme le lien quelle entretiendra avec les pays du Sud. Le ministère des solidarités et de la santé sera au côté de cette Agence rénovée pour favoriser son épanouissement, pour une recherche de la santé du plus grand nombre. » a déclaré Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé

« La crise sanitaire mondiale que nous traversons nous a montré qu'il est essentiel d'avoir plus de cohérence et de transversalité dans notre capacité à lutter contre les maladies infectieuses, celles que nous affrontons déjà depuis plusieurs décennies et qui restent d'actualité mais aussi pour être en capacité de réagir de manière plus efficiente notamment lorsque celles-ci sont émergentes ou ré-émergentes. Je salue la naissance de cette nouvelle agence, nécessaire convergence de l'ANRS et de REACTING, deux structures qui ont chacune fait leurs preuves dans leur domaine respectif, qui sera guidée par une approche de santé globale. Elle aura vocation à jouer un rôle clé dans le cadre d'un programme prioritaire de recherche sur les maladies infectieuses et émergentes en cours de réflexion» a déclaré Frédérique Vidal.

Contacts presse

Ministère des Solidarités et de la Santé
Sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr
Tel : 01 40 56 60 60

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
Secrétariat communication et presse
secretariat.communication@recherche.gouv.fr
Tel : 01 55 55 84 24